



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 78920

## Texte de la question

Monsieur François Calvet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conséquences du mouvement de déremboursement tel que dénoncé par les syndicats de pharmaciens dont celui des Pyrénées Orientales. Le processus intervient alors même que la profession a contribué à la très forte progression du taux de pénétration des médicaments génériques. Le mouvement de déremboursement affectant tout particulièrement, d'après ces représentants, la démarche de soins des personnes démunies, mais aussi les autres, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures compensatrices et palliatives qui permettront de lever ce type d'inquiétudes parmi les professionnels concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Calvet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78920

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2005, page 10755

**Question retirée le :** 29 novembre 2005 (Retrait pour cause de question identique)